

COLLECTIF NOUVEAUX CHAMPS

Association à mission



RAPPORT DE MISSION 2025

Table des matières

Préambule	3
1. À propos du Collectif Nouveaux Champs	4
2. Cheminement vers l'Association à Mission	6
3. La Mission	7
3.1 Le modèle de mission	8
3.2 Préserver la santé commune, humaine et environnementale	9
3.3 Assurer la pérennité des exploitations et contribuer à la souveraineté alimentaire française	14
3.4 Travailler à une nouvelle connexion conso-terre, pour renforcer les liens avec les consommateurs.....	15
4. Le Comité de Mission	17
5. Indicateurs Clés de Performance 2025	19
5.1 OBJECTIF 1 : Préserver la santé commune, humaine et environnementale.....	19
5.2 OBJECTIF 2 : Assurer la pérennité des exploitations et contribuer à la souveraineté alimentaire	22
5.3 OBJECTIF 3 : Renforcer le lien avec les consommateurs	24
6. Nos ambitions pour 2026	30
6.1 Faire de l'acte d'achat un acte engagé	30
6.2 Renforcer et ouvrir le Comité de Mission	31
7. Conclusion	32
Avis de l'organisme tiers indépendant relatif à la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux	35



Préambule

L'année 2025 constitue une seconde étape dans la mise en œuvre de la qualité d'Association à mission du Collectif Nouveaux Champs. Face à l'urgence climatique, à l'érosion de la biodiversité, aux attentes croissantes en matière de santé publique et à la nécessité de préserver la souveraineté alimentaire de la France, le secteur agricole est aujourd'hui confronté à une équation complexe : produire mieux, produire durablement, tout en garantissant la viabilité économique des exploitations.

Dans ce contexte, les attentes des citoyens-consommateurs évoluent rapidement. La demande de transparence, de preuves et de sens dans l'acte d'achat n'a jamais été aussi forte. Cette évolution s'accompagne toutefois d'une exigence accrue de lisibilité et de crédibilité des démarches. Parallèlement, les producteurs doivent faire face à des contraintes économiques croissantes, à une volatilité des marchés et à des exigences techniques toujours plus élevées. La transition agroécologique, bien qu'indispensable, représente un défi en termes d'investissements, de prise de risque et d'accompagnement.

Face à ces enjeux, le Collectif Nouveaux Champs poursuit sa mission : contribuer à la préservation de la santé commune, humaine et environnementale, tout en assurant la pérennité des exploitations agricoles et en recréant du lien entre producteurs et consommateurs.

Depuis sa création, le Collectif s'inscrit dans une dynamique de progrès, en structurant des démarches concrètes telles que le label Zéro Résidu de Pesticides et la démarche autour de la préservation et la restauration de la biodiversité. L'année 2025 marque une étape supplémentaire, avec l'émergence d'une réflexion stratégique autour du renforcement du lien au consommateur, notamment à travers de nouvelles approches visant à valoriser l'acte d'achat engagé.

En tant qu'Association à mission, le Collectif Nouveaux Champs s'inscrit également dans un cadre exigeant de suivi, d'évaluation et de transparence. La mise en place et la montée en compétence du comité de mission participent à structurer cette démarche, en apportant un regard critique sur les actions menées, leur cohérence et leur impact.

Après une première année consacrée à la formalisation du modèle de mission, l'année 2025 constitue une étape de consolidation et de montée en maturité. Ce second rapport de Mission vise ainsi à analyser les avancées réalisées, à apprécier l'atteinte des objectifs fixés, à intégrer les recommandations issues des premiers travaux d'évaluation, et à identifier les axes de progrès pour les années à venir.

Plus que jamais, le Collectif Nouveaux Champs affirme la nécessité de faire progresser l'agriculture en s'appuyant sur des démarches collectives à la fois crédibles, mesurables et porteuses de sens pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Gilles Bertrandias

Président du Collectif Nouveaux Champs



1. À propos du Collectif Nouveaux Champs

Le **Collectif Nouveaux Champs** est un mouvement de producteurs français engagés pour une agriculture plus durable, soucieuse de la santé humaine et environnementale. Depuis sa création en 2018, le Collectif s'est donné pour mission de proposer aux consommateurs des produits plus respectueux de l'environnement, tout en soutenant une agriculture économiquement viable pour les producteurs.

Le Collectif Nouveaux Champs regroupe aujourd'hui **27 adhérents** et **353 agriculteurs** répartis sur tout le territoire français, couvrant **25 filières végétales** et cultivant plus de **4 100 hectares** selon des pratiques agroécologiques. Ces producteurs partagent un engagement commun : produire des aliments de qualité, en réduisant l'usage des pesticides et en favorisant des méthodes agricoles plus respectueuses des écosystèmes.

La démarche repose sur des engagements concrets, répondant aux attentes sociétales en matière de santé, de transparence et d'impact environnemental. La démarche "**Zéro Résidu de Pesticides**" garantit aux consommateurs l'absence de résidu dans les produits au stade de la consommation. L'absence de résidu est déterminée, pour chaque Substance Active analysée, par un résultat inférieur à la Limite de Quantification, plus petite valeur quantifiable par les laboratoires avec une précision "acceptable". L'engagement ne s'arrête pas là. En 2024, un second label a été lancé : "**Issu d'une ferme engagée pour préserver et restaurer la biodiversité**", développé en partenariat avec l'ONG Noé. Ce label vise à encourager des pratiques agricoles favorisant la biodiversité, en valorisant les agriculteurs qui mettent en place des actions concrètes pour protéger les écosystèmes et favoriser la faune et la flore locales.

En tant qu'acteur du changement, le Collectif défend une agriculture qui garantit :

- **Une alimentation saine et transparente**, accessible au plus grand nombre.
- **Une production respectueuse de l'environnement**, limitant l'impact des pratiques agricoles sur la biodiversité et les ressources naturelles.
- **Un modèle économique** assurant une juste répartition de la valeur et un soutien aux producteurs français.

L'année 2025 confirme le rôle du Collectif comme acteur structurant de la transition agricole, autour de ses démarches :

- « **Zéro Résidu de Pesticides** »,
- « **Issu d'une ferme engagée pour préserver et restaurer la biodiversité** »,
- **Et désormais une réflexion plus large autour du lien avec les consommateurs et de l'acte d'achat engagé.**



Adhérents et partenaires

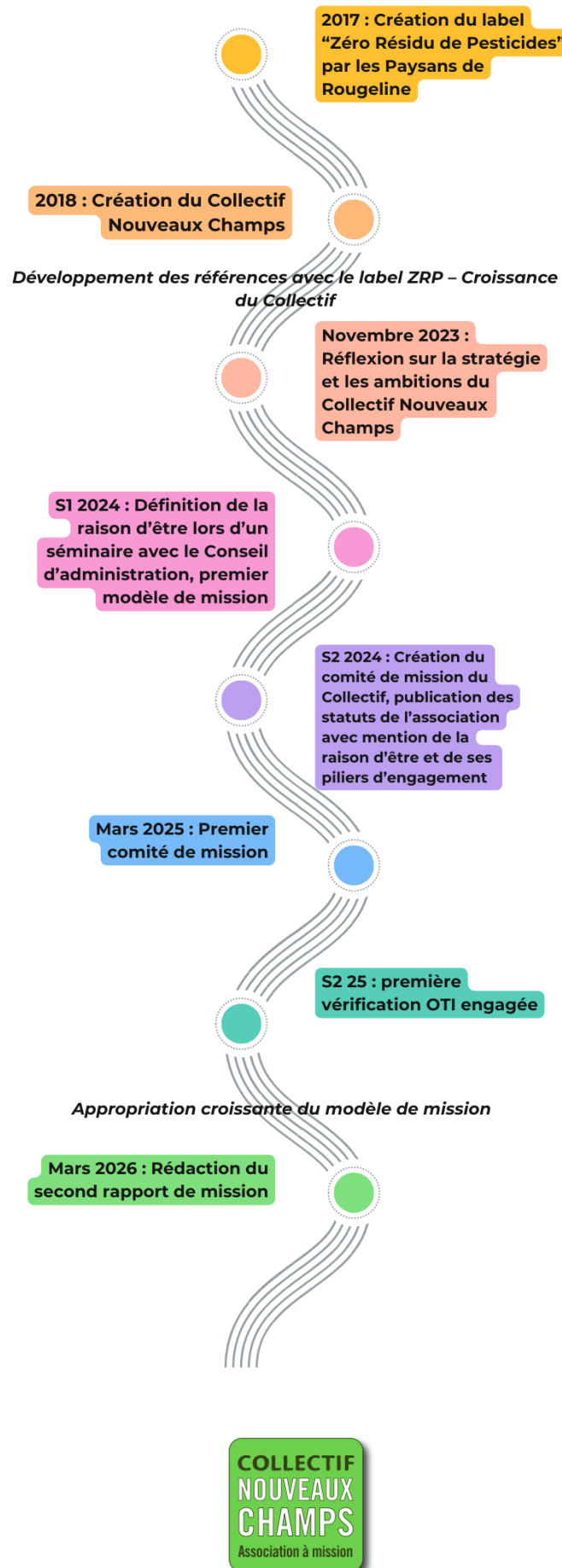
FRUITS ET LÉGUMES FRAIS			ÉPICERIE	NOS PARTENAIRES
   				
  				
  				
   				
  				
LÉGUMES SURGELÉS	JUS DE FRUITS	FRUITS SECS		
	 	 		

En savoir plus sur les entreprises du Collectif :

<http://www.nouveaux-champs.fr/le-collectif/>



2. Cheminement vers l'Association à Mission



3. La Mission

La mission statutaire reste inchangée et confirme sa pertinence au regard des enjeux agricoles.

Elle s'articule autour de trois objectifs statutaires :

1. Préserver la santé commune, humaine et environnementale
2. Assurer la pérennité des exploitations et contribuer à la souveraineté alimentaire
3. Renforcer le lien entre producteurs et consommateurs

L'avis du comité de mission



“ La mission du Collectif Nouveaux Champs s'inscrit dans une trajectoire de plus en plus structurée et crédible. En 2025, nous constatons une évolution notable : au-delà de l'ambition initiale, le Collectif renforce sa capacité à piloter et à démontrer ses impacts.

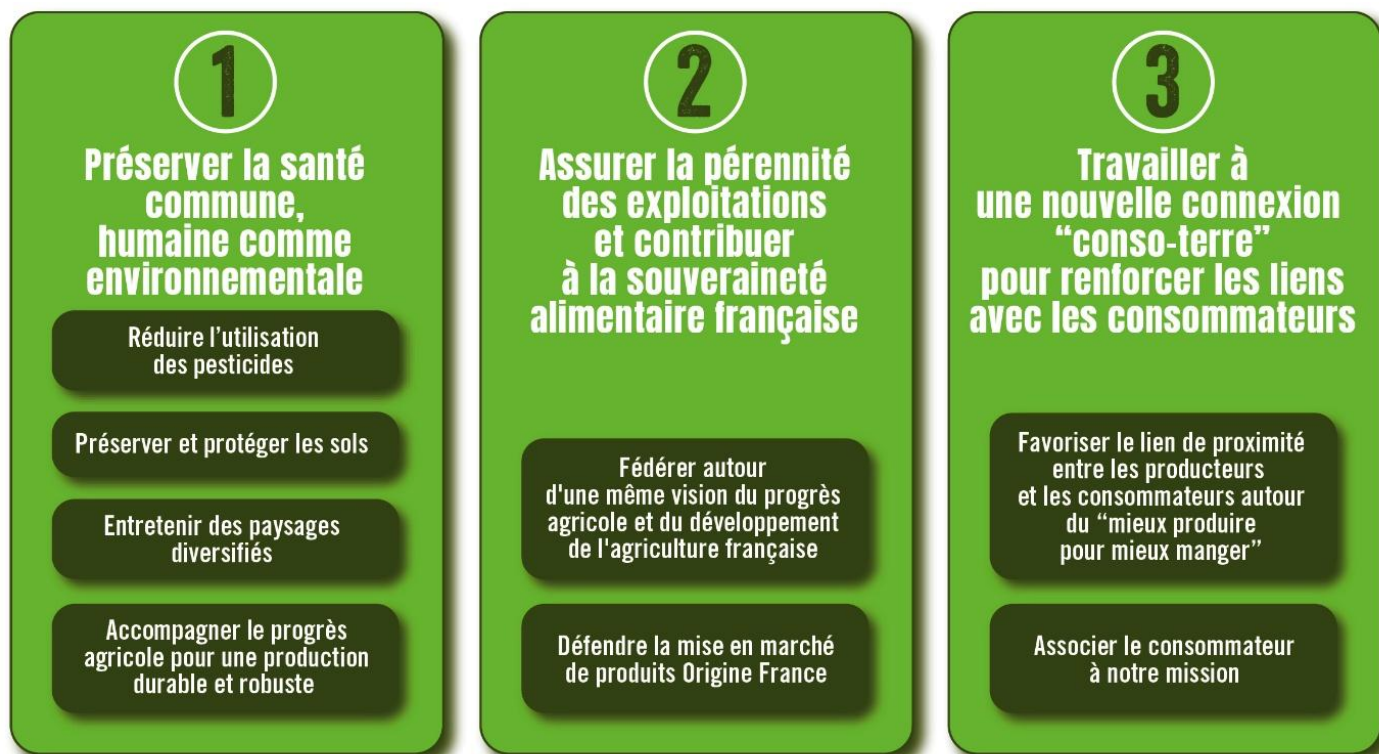
L'intégration progressive d'indicateurs plus opérationnels va dans le bon sens, en rapprochant la mission du terrain et de l'action concrète.

La mission reste ambitieuse, et c'est ce qui fait sa force. Néanmoins, elle entre désormais dans une phase où l'exigence de démonstration devient centrale : démonstration de l'impact environnemental, mais aussi de la valeur créée pour les producteurs et pour la filière dans son ensemble.

Jérôme Jausseran



3.1 Le modèle de mission



Le modèle de mission du Collectif Nouveaux Champs constitue le cadre de référence permettant d'assurer la cohérence entre la raison d'être, les objectifs statutaires, les actions mises en œuvre et les résultats observés. En 2025, ce modèle a fait l'objet d'un travail d'évolution visant à renforcer sa lisibilité, sa pertinence opérationnelle et sa capacité de pilotage. Ce travail s'est notamment traduit par une clarification et une évolution des indicateurs, avec l'intégration de nouveaux indicateurs plus directement liés à l'activité du Collectif et de ses équipes, ainsi qu'un ajustement de certains indicateurs existants afin de mieux refléter les avancées concrètes des démarches. Le modèle de mission reste encore en phase de consolidation : des travaux complémentaires seront nécessaires pour affiner certains indicateurs, mieux mesurer l'impact propre du Collectif et renforcer encore le lien entre actions engagées et résultats observés.

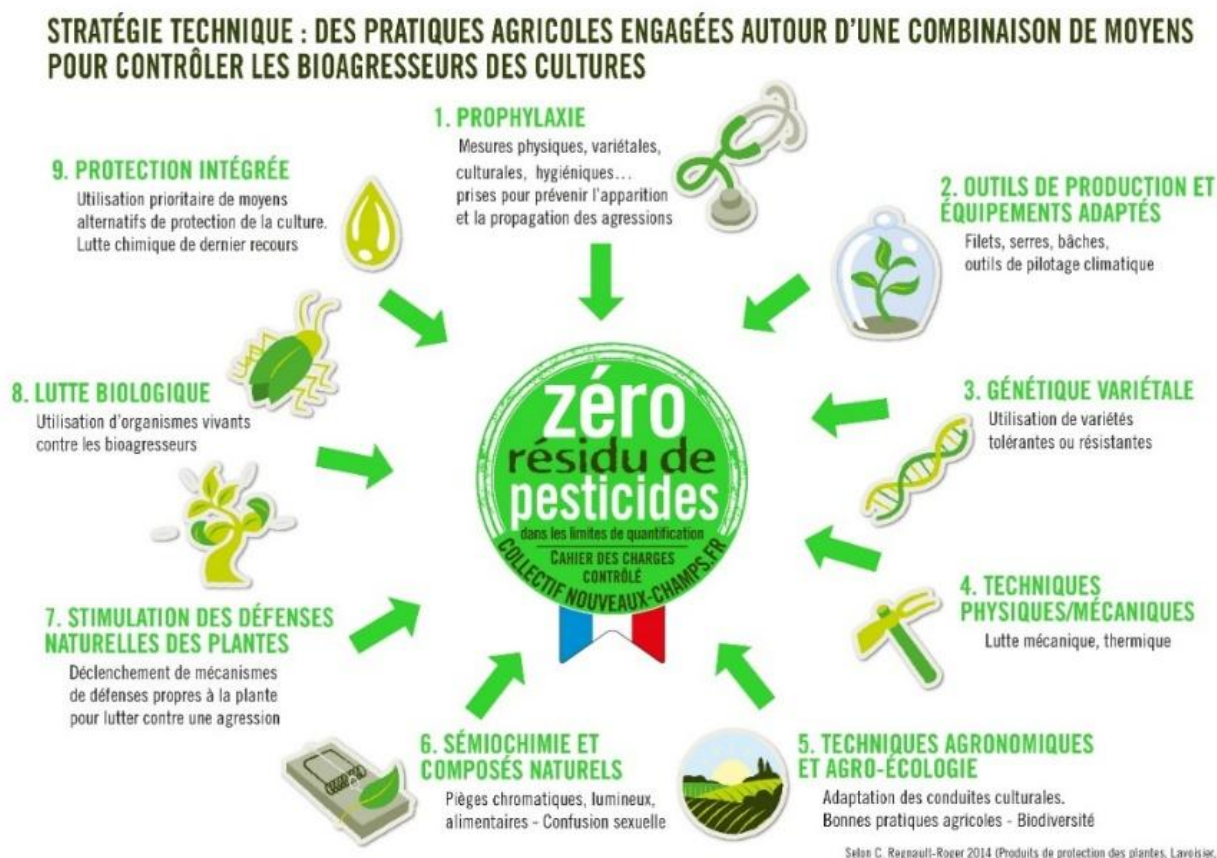


3.2 Préserver la santé commune, humaine et environnementale

La préservation de la santé humaine et environnementale est un pilier fondamental de notre engagement. Cette mission repose sur trois axes majeurs : **réduire l'utilisation des pesticides**, **préserver et restaurer la biodiversité** et **accompagner le progrès agricole pour une production durable et robuste**.

Réduire l'utilisation des pesticides avec la démarche Zéro Résidu de Pesticides (ZRP)

Le Collectif Nouveaux Champs s'est engagé depuis plusieurs années dans une réduction significative des intrants chimiques via la démarche Zéro Résidu de Pesticides (ZRP). Cette approche repose sur des méthodes agricoles innovantes permettant d'atteindre un niveau de résidus inférieur aux seuils de quantification des laboratoires d'analyse. Pour y parvenir, une **stratégie technique** rigoureuse est mise en œuvre en combinant plusieurs leviers de protection. Cette approche repose sur : la **prophylaxie**, qui inclut des mesures préventives physiques et des observations ; l'**utilisation d'outils de production** adaptés comme les filets et serres ; la **sélection de variétés résistantes** ; l'application de **techniques mécaniques** de lutte contre les bioagresseurs ; et le recours aux **bonnes pratiques agronomiques et agroécologiques**. À cela s'ajoutent des méthodes alternatives telles que l'**emploi de pièges** et de composés naturels, la **stimulation des défenses naturelles** des plantes, et la **lutte biologique**, privilégiant les solutions alternatives avant toute intervention chimique.



Préserver et restaurer la biodiversité avec la démarche "Issu d'une ferme engagée pour préserver et restaurer la biodiversité"



En 2024, le Collectif Nouveaux Champs a franchi une nouvelle étape en lançant une démarche ambitieuse dédiée à la préservation et la restauration de la biodiversité. Elle s'inscrit dans une logique d'agriculture de progrès visant à renforcer la résilience des écosystèmes agricoles.

Les producteurs qui sont engagés dans cette démarche mettent en œuvre plusieurs actions concrètes :

- **Développement des infrastructures agroécologiques** : au sein des paysages agricoles, la présence de milieux semi-naturels est essentielle pour fournir des habitats et ressources préservés au maximum des intrants et des activités de production. Elle se traduit par des éléments fixes du paysage sur les exploitations agricoles : haies, bosquets, mares, fossés... Les IAE sont un élément crucial des paysages agricoles en faveur de la biodiversité. Évaluer leur importance et encourager l'augmentation de leurs surfaces est donc un axe majeur à prendre en compte pour une démarche "biodiversité" menée dans le cadre d'une filière agricole.

- **Augmentation de la diversité cultivée** : la diversité des cultures, obtenue grâce à des rotations longues, à la diversité des variétés cultivées ou à des mélanges de cultures, offre une gamme étendue d'habitats et de ressources pour les espèces végétales et animales. Cette diversité renforce également les mécanismes naturels de régulation biologique au sein des agroécosystèmes. Elle contribue aussi à la résilience des systèmes agricoles face aux fluctuations environnementales.

- **Travail du sol** : un sol fertile est aussi un sol vivant, riche en biodiversité : macrofaune, champignons et bactéries. Les plantes y développent leurs racines afin de s'ancrer dans la terre, se nourrir, retenir l'humidité ou évacuer l'eau en excès. Le sol est ainsi un indicateur majeur de l'état de santé d'un paysage agricole : l'état du sol et sa richesse en biodiversité ont une influence sur des enjeux tels que le changement climatique (via sa capacité à stocker le carbone), la gestion des inondations (via sa capacité à absorber l'eau). Le sol est donc à la fois un élément clé pour la production agricole et une réserve importante de biodiversité. Il est indispensable de suivre et d'évaluer les pratiques de travail du sol pour avoir une idée de leur impact sur la biodiversité qui y réside.

- **Couverture du sol** : entre deux cultures, une parcelle reste parfois nue. Quand c'est le cas, notamment pendant l'hiver, le sol est alors vulnérable à l'érosion par le vent, au gel, au lessivage par la pluie ; et même l'été, quand la température des sols nus peut fortement monter. C'est toute la qualité du sol qui peut alors être altérée, avec des conséquences multiples, en particulier pour la biodiversité souterraine. La mise en place d'intercultures pour couvrir le sol apporte alors une protection "physique" contre ces menaces pour la biodiversité du sol, en constituant par ailleurs une source potentielle de matière organique susceptible d'enrichir l'écosystème.



• **Travail sur la réduction des apports d'azote** : l'azote est un élément essentiel au fonctionnement des écosystèmes agricoles, mais son excès peut avoir des répercussions sur la qualité de l'eau et la biodiversité. Une gestion raisonnée des apports permet d'optimiser la fertilité des sols tout en réduisant les impacts environnementaux.

En partenariat avec des experts en biodiversité comme l'ONG Noé, des indicateurs de suivi sont mis en place pour évaluer l'évolution des écosystèmes et ajuster les pratiques en fonction des résultats obtenus.

**La biodiversité n'est pas un luxe.
Elle est la trame invisible qui soutient la vie.
Chaque espèce qui disparaît affaiblit
l'écosystème tout entier.
Restaurer des corridors écologiques, soutenir
l'agroécologie, protéger les sols et les pollinisateurs...
sont des actes fondamentaux de développement durable.
C'est pour toutes ces raisons que nous avons développé
une démarche pour "préserver et restaurer la biodiversité"
au sein du Collectif Nouveaux Champs.
Le cahier des charges traduit nos actes et nos preuves.**



Une démarche de progrès centrée autour de 4 piliers

- Réduire les pressions exercées sur la biodiversité
- Laisser de la place au vivant et restaurer les milieux dégradés
- Mobiliser différents acteurs des filières et du territoire
- Communiquer et valoriser la démarche jusqu'aux consommateurs et consommatrices.

Des indicateurs de pression au service du progrès agricole



INFRASTRUCTURES AGROÉCOLOGIQUES

- ✓ Part des IAE dans la SAU
- ✓ Diversité des IAE
- ✓ Diversité des cultures
- ✓ Taille des parcelles



FERTILISATION AZOTÉE

- ✓ Quantité d'azote totale apportée
- ✓ Part d'azote organique



PRODUITS PHYTOSANITAIRES

- ✓ Indice Fréquence de Traitement (IFT) et réduction des IFT
- ✓ Surfaces non traitées
- ✓ Part des Biocontrôles



SOL

- ✓ Part des surfaces couvertes 2 mois consécutifs en hiver
- ✓ Part des surfaces avec un couvert de qualité (+3 espèces sur + de 3 mois)
- ✓ Surfaces labourées
- ✓ Surfaces non travaillées

Accompagner le progrès agricole pour une production durable et robuste

Le Collectif Nouveaux Champs joue un rôle essentiel dans l'accompagnement du progrès agricole en créant un cadre d'échange et de collaboration entre ses adhérents. En réunissant des acteurs engagés, il favorise la mutualisation des pratiques, l'expérimentation de solutions innovantes et le partage d'expériences terrain. Grâce à des rencontres régulières, des groupes de travail et des comités stratégiques, le Collectif permet aux producteurs de monter en compétence, d'adopter des techniques plus durables et de relever ensemble les défis d'une agriculture résiliente et responsable.

Cette dynamique collective est un levier puissant pour accélérer la transition vers des modèles agricoles alliant performance économique, respect de l'environnement et attentes sociétales.

L'innovation et l'adoption de pratiques agricoles plus durables sont essentielles pour assurer l'avenir de l'agriculture. L'objectif est d'accompagner chaque producteur dans l'adoption de solutions innovantes et adaptées à son contexte, garantissant ainsi une agriculture plus robuste, résiliente et durable.

L'avis du comité de mission



“ *L'année 2025 confirme la solidité technique du modèle porté par le Collectif. Notamment sur le premier pilier de la mission, la réduction des IFT toujours à un bon niveau et la progression des pratiques liées à la biodiversité traduisent une réelle capacité des filières à s'inscrire dans des démarches impactantes.*

Ce qui est particulièrement intéressant cette année, c'est le basculement vers une approche plus systémique. On ne parle plus uniquement de réduction des intrants, mais bien d'un ensemble cohérent de pratiques intégrant sols, biodiversité, rotations et structuration des paysages agricoles.

Le défi à venir sera de mieux valoriser ces résultats et de continuer à objectiver l'impact réel des pratiques, notamment en distinguant ce qui relève directement de l'action du Collectif et ce qui relève de la dynamique propre des adhérents. ”

Charlotte Neveux



3.3 Assurer la pérennité des exploitations et contribuer à la souveraineté alimentaire française

La souveraineté alimentaire et la pérennité des exploitations agricoles sont aujourd’hui des enjeux stratégiques majeurs pour la France. Dans un contexte marqué par les aléas climatiques, la volatilité des marchés et les nouvelles attentes sociétales, l’agriculture française se trouve à un tournant décisif. Le Collectif Nouveaux Champs s’inscrit pleinement dans cette dynamique en accompagnant les producteurs dans une transition vers une agriculture plus durable, tout en préservant la création de valeur.

Face à la montée en puissance des importations et aux défis liés à la mondialisation, la préservation d’une agriculture française forte est essentielle pour assurer une consommation durable et accessible aux consommateurs. La dépendance croissante aux produits étrangers met en péril l’indépendance alimentaire du pays et fragilise les agriculteurs, soumis à une concurrence exacerbée. En valorisant les filières engagées dans des démarches responsables, le Collectif Nouveaux Champs œuvre pour maintenir un modèle agricole où la qualité et l’origine des produits sont reconnues. L’agriculture française joue également un rôle clé dans l’aménagement du territoire et le dynamisme des zones rurales. Pourtant, de nombreuses exploitations sont menacées par des difficultés économiques, la transmission des structures et la pression foncière. En fédérant les acteurs de la filière, en favorisant le partage d’expériences et en encourageant des pratiques innovantes, le Collectif Nouveaux Champs contribue, à son échelle, à la pérennité des exploitations. Enfin, alors que les politiques agricoles évoluent pour répondre aux défis environnementaux et alimentaires, il est crucial d’accompagner cette transition sans mettre en péril la viabilité économique des producteurs.

L’avis du comité de mission

“ Cet objectif prend une place de plus en plus centrale dans la mission du Collectif. Nous le voyons clairement : la transition agricole ne pourra se faire sans un modèle économique solide.



Les travaux engagés en 2025 pour mieux suivre la création de valeur vont dans le bon sens. Il est essentiel de pouvoir objectiver les écarts de prix, la sécurisation des débouchés et la fidélité des adhérents. Ce sont des indicateurs clés pour démontrer que les démarches ne sont pas uniquement vertueuses d’un point de vue environnemental, mais également viables économiquement.

Le prochain enjeu sera d’aller plus loin dans cette logique, en clarifiant ce que l’on entend par “juste valeur” et en s’assurant que cette valeur est réellement captée par les producteurs.

”
Quentin Gibert



3.4 Travailler à une nouvelle connexion conso-terre, pour renforcer les liens avec les consommateurs

Le lien entre les producteurs et les consommateurs est au cœur des engagements du Collectif Nouveaux Champs. Dans un contexte où les attentes en matière de transparence, de qualité et d'impact environnemental des produits agricoles sont croissantes, il est essentiel de créer un dialogue ouvert et accessible entre ceux qui produisent et ceux qui consomment. Cette proximité permet non seulement de valoriser les efforts des agriculteurs engagés, mais aussi d'accompagner les consommateurs vers des choix plus éclairés en faveur d'une consommation plus durable et engagée.

Les démarches "Zéro Résidu de Pesticides" et "Issu d'une ferme engagée pour préserver et restaurer la biodiversité" sont des démarches de progrès qui délivrent des messages clairs et facilement compréhensibles par les consommateurs tout en répondant aux besoins des consommateurs citoyens. Le choix est offert dans les rayons pour une consommation engagée et française.

Concernant plus particulièrement la labellisation "Zéro Résidu de Pesticides", le label constitue une réponse claire aux préoccupations sanitaires et environnementales des citoyens. En 2025, une stratégie de communication ciblée et diversifiée a été construite dans le but d'accroître la notoriété du label, notamment à travers des campagnes sur les réseaux sociaux et des événements de sensibilisation.

L'animation des communautés digitales a joué un rôle clé dans la diffusion de nos messages. Nos contenus pédagogiques, mettant en avant les pratiques agricoles durables et les engagements des producteurs, ont suscité un engagement notable de la part du public.

Enfin, la pédagogie autour du "mieux produire pour mieux manger" constitue un axe stratégique fondamental. Les initiatives pédagogiques mettent en avant les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, les bénéfices des labels et les actions concrètes menées par les producteurs. En expliquant de manière claire et transparente les enjeux de l'agriculture durable, nous cherchons à instaurer un climat de confiance avec les consommateurs et à les accompagner vers des choix plus éclairés et responsables. Cette démarche pédagogique est essentielle pour créer un dialogue ouvert et constructif entre les producteurs et les consommateurs, et pour renforcer l'adhésion du public à nos engagements.

À travers ces initiatives, le Collectif Nouveaux Champs entend poursuivre et amplifier ses efforts pour instaurer un dialogue durable entre producteurs et consommateurs, garantissant ainsi une meilleure compréhension et une adhésion croissante aux enjeux d'une agriculture responsable.



L'avis du comité de mission

“ Les actions engagées en communication et en pédagogie sont positives, mais elles restent encore insuffisantes pour combler l'écart entre intention d'achat et acte d'achat. Aujourd'hui, l'enjeu n'est plus seulement d'expliquer, mais de faire ressentir.

Nous devons aller plus loin dans une approche plus incarnée, plus émotionnelle, capable de toucher les consommateurs en profondeur. Derrière chaque produit, il y a des histoires, des visages, des engagements. Ce sont celles des producteurs du Collectif, mais aussi celles de nombreux agriculteurs français qui partagent les mêmes défis et les mêmes convictions. C'est en racontant ces histoires avec sincérité que nous pourrons créer une véritable adhésion.

La réflexion engagée autour d'une promesse plus globale, intégrant les dimensions économiques, sociales et environnementales, est particulièrement pertinente. Elle ouvre la voie à une transformation plus profonde : faire de l'acte d'achat un véritable acte d'engagement, presque un acte de soutien.

Ce chantier est structurant. Il doit nous permettre non seulement de mieux toucher les consommateurs, mais aussi d'embarquer plus largement d'autres producteurs qui se reconnaissent dans cette démarche et qui pourraient rejoindre cette dynamique collective.

Patrick Larrère



Le Salon International de l'Agriculture, Paris, février 2025



4. Le Comité de Mission

Dans le cadre de l'évolution du Collectif Nouveaux Champs en tant qu'association à mission, la mise en place d'un **Comité de Mission** s'est imposée comme une nécessité pour garantir l'alignement de nos actions avec nos engagements statutaires. Ce comité joue un rôle clé dans le suivi et l'évaluation de nos objectifs, en veillant à l'impact concret de notre démarche sur l'environnement, la santé et l'économie agricole.

Le **Comité de Mission** se réunit au minimum trois fois par an pour évaluer l'impact des actions mises en place, formuler des recommandations et ajuster les axes stratégiques du Collectif en fonction des résultats obtenus. Il joue également un rôle clé dans la communication des avancées du Collectif auprès des parties prenantes, garantissant ainsi une transparence totale sur les engagements pris.

En 2025, son fonctionnement a connu quelques évolutions, marquées notamment par la formalisation d'un règlement intérieur venant préciser ses rôles, ses modalités de fonctionnement et les attentes vis-à-vis de ses membres.

Cette structuration s'est accompagnée d'une volonté de renforcer la traçabilité des travaux, avec la mise en place systématique de comptes rendus et de suivis de présence, contribuant à clarifier son fonctionnement. Le Comité a été associé à l'analyse des avancées de la mission et à la relecture du rapport, témoignant de son implication réelle dans la vie du Collectif.

Néanmoins, cette année met également en évidence plusieurs axes de progression : la composition du Comité reste encore majoritairement interne, puisque composé uniquement d'adhérents ou de salariés de l'association, limitant la diversité des points de vue, et son rôle de questionnement stratégique et de regard critique mérite d'être renforcé. Le Comité de mission s'inscrit ainsi dans une dynamique progressive d'évolution, avec l'ambition de devenir un véritable levier stratégique au service de la mission du Collectif Nouveaux Champs.

Ce comité se compose actuellement de **six membres**, réunissant des expertises complémentaires pour assurer un pilotage efficace et rigoureux de notre mission :

- **Gilles Bertrandias, Président du Collectif Nouveaux Champs**

Gilles apporte sa vision stratégique et son expertise de dirigeant, lui permettant d'identifier les enjeux de demain et d'inscrire le Collectif Nouveaux Champs dans une dynamique pérenne et durable.

- **Patrick Larrère, Dirigeant des fermes Larrère**

Patrick apporte son regard de producteur en maraichage de plein champ. Il joue un rôle de conseil pour adapter la mission aux défis en constante évolution.

- **Jérôme Jausseran, Président de Force Sud**

Jérôme veille à ce que le Collectif s'inscrive dans une dynamique d'amélioration continue. Son expertise permet de challenger les équipes dans la performance, la durabilité et l'innovation.



- **Quentin Gibert, Responsable du Développement**

Son rôle est essentiel pour assurer l'ancrage économique de la démarche du Collectif. Il veille à l'intégration des valeurs et des engagements du Collectif dans les stratégies commerciales, en assurant la valorisation des produits certifiés auprès des acteurs de la distribution.

- **Charlotte Neveux, Animatrice Qualité et Technique**

Spécialiste des référentiels qualité et de l'animation technique de nos adhérents, Charlotte assure un suivi précis des indicateurs de performance environnementale et accompagne les producteurs dans l'optimisation de leurs pratiques.

- **Julie Sabourin, Manager de la Mission (invité permanent)**

Julie pilote les initiatives liées à la mission du Collectif. Elle coordonne les actions du Comité et veille à la bonne mise en œuvre des engagements pris par le Collectif.

Le Conseil d'Administration du Collectif Nouveaux Champs a nommé un comité de mission lors de son Conseil d'Administration du 24 juillet 2024. Les membres du Comité de Mission sont nommés par le Président pour une durée de 3 ans renouvelables.

L'avis du comité de mission

“



Le Comité de mission a gagné en structuration en 2025, avec la mise en place de règles de fonctionnement plus claires et un suivi plus rigoureux de ses travaux. Cette évolution est positive et nécessaire.

Néanmoins, le Comité doit encore évoluer pour pleinement jouer son rôle. L'ouverture à des membres externes apparaît aujourd'hui intéressante pour enrichir les points de vue et renforcer le regard critique. C'est une étape clé pour passer d'un comité de suivi à un véritable organe de pilotage stratégique de la mission.

Gilles Bertrandias

”



5. Indicateurs Clés de Performance 2025

En 2025, le Collectif Nouveaux Champs a poursuivi l'intégration de sa mission au cœur de son fonctionnement interne et de ses relations avec ses adhérents. Cette démarche s'est notamment traduite par une évolution des fiches de fonction de l'ensemble des salariés, afin de renforcer la compréhension et l'appropriation du rôle de chacun dans la réussite de la mission. La mission a ainsi été pleinement intégrée dans les responsabilités opérationnelles de l'équipe. Par ailleurs, cette dynamique a été étendue aux adhérents, avec l'inscription des engagements liés à la mission dans les documents de renouvellement d'adhésion ainsi que dans la charte d'engagement. Ces évolutions traduisent une volonté forte d'ancrer durablement la mission dans l'ensemble des pratiques du Collectif, en mobilisant à la fois ses équipes et ses membres autour d'un cadre commun et partagé.

5.1 OBJECTIF 1 : Préserver la santé commune, humaine et environnementale

En 2025, le pilotage de l'objectif relatif à la préservation de la santé commune, humaine et environnementale a été renforcé par l'intégration de deux nouveaux indicateurs visant à mieux refléter l'action concrète du Collectif dans l'accompagnement du progrès agricole. Ces évolutions traduisent une volonté de rapprocher les indicateurs du terrain et de l'activité réelle du Collectif, en complément des indicateurs historiques davantage centrés sur les résultats techniques.

Ainsi, un premier indicateur mesure désormais la participation des adhérents aux dynamiques collectives, à travers le pourcentage d'adhérents participant à au moins un groupe de travail par an. Cet indicateur permet d'évaluer le niveau d'engagement des adhérents dans les démarches de progrès portées par le Collectif, en considérant que le partage d'expériences et la co-construction technique constituent des leviers essentiels de transformation des pratiques.

Un second indicateur vise à suivre la présence opérationnelle du Collectif sur le terrain, via le nombre de journées terrain ou d'audits internes auxquels au moins un membre de l'équipe a participé ou qu'il a organisés. Cet indicateur traduit la capacité du Collectif à aller à la rencontre de ses adhérents, à comprendre leurs problématiques techniques et à accompagner concrètement l'évolution de leurs pratiques.

Ces deux indicateurs viennent ainsi compléter le dispositif existant en apportant une lecture plus opérationnelle et plus qualitative de l'action du Collectif.



L'avis du comité de mission



“ *L'introduction d'indicateurs plus opérationnels, comme la participation des adhérents aux groupes de travail ou la présence terrain du Collectif, est particulièrement intéressante. Elle permet de mieux comprendre comment la dynamique collective contribue concrètement aux résultats observés.*

Le prochain enjeu sera de consolider ce dispositif en veillant à la robustesse des données et à leur capacité à démontrer un impact mesurable dans le temps. Il sera également important de continuer à rendre ces résultats lisibles pour des parties prenantes externes.

Charlotte Neveux ”



Le label Zéro Résidu de Pesticides en magasin



Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance	Résultat 2025	Justification de l'objectif
Réduire l'utilisation des pesticides	Réduction des IFT par rapport aux IFT de référence	Diminution 48% en ZRP Diminution 22% en Biodiversité	La politique de la France en matière d'usage des produits phytosanitaires est traduite dans le plan Ecophyto II+, lancé à la suite des deux précédentes versions du plan (Ecophyto I et II), qui a pour objectif de réduire les usages de Produits Phytopharmaceutiques (PPP) de 50% d'ici 2025. L'IFT y est utilisé comme outil de suivi des usages à l'échelle des exploitations et des territoires. Le ministère de l'Agriculture a déployé en 2018 un atelier de calcul de l'IFT afin de permettre un calcul d'IFT unique, fiable et certifié.
	Part des produits de biocontrôle dans l'IFT total	15%	On considère que la part du biocontrôle se situe entre 3 et 5 % des IFT totaux au niveau national.
	Nombre de producteurs engagés dans une des démarches du Collectif Nouveaux Champs	353 producteurs	Les producteurs engagés dans la démarche ZRP adoptent des pratiques agricoles innovantes. Chaque adhérent met en place une stratégie technique avec ses producteurs afin de trouver le meilleur itinéraire technique et fait donc de la réduction de l'utilisation des pesticides son premier combat. Plus le nombre de producteurs engagés sera élevé plus l'impact de la réduction sera visible à l'échelle nationale.
Préserver et protéger les sols	Part de la SAU couverte pendant la période automne-hiver	87%	La présence d'un couvert sur les sols agricoles apporte une protection « physique » contre les aléas qui menacent la biodiversité du sol (vent, gel, hautes températures, etc.) et constitue par ailleurs une source de matière organique susceptible d'enrichir l'écosystème. Il est donc essentiel de s'intéresser à la manière dont les agriculteurs gèrent la période entre deux cultures, ou l'espace entre les rangs de cultures pérennes, pour se faire une idée des phénomènes qui s'appliquent à la biodiversité des sols.
	Durée moyenne des rotations	5 ans	Plusieurs cultures différentes signifient une plus grande diversité d'habitats et de ressources pour les espèces animales et végétales au sein des exploitations agricoles. Des rotations longues, la diversité des variétés, les mélanges ou associations de cultures... permettent en outre de renforcer certaines fonctions des agroécosystèmes comme les régulations biologiques. De plus, des cultures variées ont des besoins variés (eau, nutriments), à des périodes différentes, et rendent les systèmes de cultures plus résilients.
Entretien des paysages diversifiés	Part des infrastructures agroécologiques dans la SAU	18%	Les Infrastructures agroécologiques (IAE) correspondent à des habitats semi-naturels qui ne reçoivent ni fertilisants chimiques, ni pesticides et qui sont gérés de manière extensive. Essentielles pour l'environnement, elles contribuent à la préservation de la biodiversité, au cycle et à la qualité de l'eau ainsi qu'au stockage du carbone. Des pollinisateurs et d'autres espèces qualifiées d'auxiliaires des cultures, remplissent plusieurs de leurs fonctions vitales dans ces habitats qui présentent ainsi un grand intérêt pour l'agriculture.
	Part des parcelles inférieures à 6 hectares	71%	La bibliographie montre que la taille des parcelles a un plus grand effet sur la biodiversité des champs que la diversité d'assolement ou le pourcentage d'infrastructures agroécologiques. Les espèces ont plus facilement accès aux habitats situés sur les bordures.
Accompagner le progrès agricole pour une production durable et robuste	Nombre de groupes de travail Qualité et technique	16	Les groupes de travail Qualité et Technique jouent un rôle crucial dans l'accompagnement des adhérents. En réunissant des techniciens, qualitatifs et producteurs engagés, ces groupes favorisent la mutualisation des pratiques, l'expérimentation de solutions innovantes et le partage d'expériences terrain. Grâce à des rencontres régulières, ils permettent aux adhérents de monter en compétence. Cette dynamique collective est un levier puissant pour accélérer la transition vers des pratiques vertueuses.
	% d'adhérents participant à au moins un GT par an	44%	La participation des adhérents aux groupes de travail constitue un indicateur clé de l'appropriation des démarches du Collectif. Elle reflète leur niveau d'implication dans la dynamique collective, leur volonté de progresser et de partager leurs pratiques. Plus le taux de participation est élevé, plus les échanges techniques sont riches et permettent d'accélérer la diffusion des solutions innovantes à l'échelle du collectif.
	Nombre de journées terrain / audits internes auxquelles au moins un des membres de l'équipe a assisté ou a organisé	18	Les journées terrain et audits internes sont essentiels pour ancrer les démarches dans la réalité opérationnelle des exploitations. Ils permettent de confronter les exigences des référentiels aux pratiques réelles, d'identifier des leviers d'amélioration concrets et de valoriser les retours d'expérience. Ces temps d'échange favorisent également la montée en compétence des équipes et renforcent la crédibilité technique des démarches du Collectif.
	Nombre de revues stratégiques menées chez les adhérents	13 revues (soit 48% des adhérents)	Ces rencontres avec les adhérents offrent un cadre structuré pour évaluer les avancées, identifier les défis et ajuster les stratégies en conséquence. En favorisant un dialogue ouvert et constructif, les revues stratégiques contribuent à accompagner les adhérents pour inclure les démarches du Collectif Nouveaux champs dans leurs stratégies internes.

5.2 OBJECTIF 2 : Assurer la pérennité des exploitations et contribuer à la souveraineté alimentaire

En 2025, le suivi de l'objectif relatif à la pérennité des exploitations et à la contribution à la souveraineté alimentaire a fait l'objet d'une évolution tangible du modèle de mission, avec l'intégration de nouveaux indicateurs et l'ajustement d'indicateurs existants. Cette évolution vise à renforcer la capacité du Collectif à mesurer de manière plus fine la création de valeur, la structuration des filières et la dynamique collective portée auprès de ses adhérents.

Trois nouveaux indicateurs ont ainsi été introduits afin de mieux refléter les leviers d'action du Collectif. Ils permettent notamment de suivre la dynamique d'engagement des adhérents dans la durée, à travers le taux de réengagement annuel, de mesurer la progression du nombre de producteurs engagés au sein des structures adhérentes, ainsi que d'évaluer la capacité du Collectif à mobiliser des financements et à structurer des projets collectifs, via le nombre de réponses à des appels à projets. Ces indicateurs traduisent une volonté de mieux objectiver la dynamique collective et la structuration des démarches.

Par ailleurs, plusieurs indicateurs ont été ajustés afin de mieux rendre compte de la réalité économique et commerciale des démarches. C'est notamment le cas du suivi de la création de valeur, avec l'introduction d'un indicateur de différentiel de prix entre les produits conventionnels et les produits labellisés, ainsi que du suivi du déploiement commercial des démarches à travers le nombre d'enseignes valorisant les labels du Collectif. Le taux de participation aux événements collectifs vient également compléter ce dispositif en permettant de mesurer l'appropriation de la vision commune par les adhérents.

L'ensemble de ces évolutions permet d'apporter une lecture plus complète et plus structurée de la contribution du Collectif à la pérennité des exploitations, en intégrant à la fois des dimensions d'engagement, de structuration collective et de valorisation économique. Elles marquent une avancée importante dans la maturité du modèle de mission, même si des travaux restent à poursuivre pour consolider certains indicateurs, notamment en matière de mesure directe de la rémunération des producteurs et de l'impact économique réel des démarches.

L'avis du comité de mission

“ *Les évolutions engagées en 2025 sur les indicateurs économiques vont dans le bon sens. Le suivi du réengagement des adhérents, de la diffusion des démarches ou encore des écarts de prix constitue une base pertinente pour objectiver la création de valeur.*

Nous le savons, la pérennité du modèle repose sur sa capacité à générer une valeur tangible pour les producteurs. Les indicateurs doivent donc permettre de démontrer clairement que l'engagement dans les démarches du Collectif apporte une sécurité économique et des perspectives durables.

Cette dimension de sécurisation des producteurs joue également un rôle clé dans la solidité du Collectif lui-même. Le modèle économique de l'association reposant en grande partie sur l'adhésion de ses membres, la capacité à sécuriser les producteurs contribue directement à la pérennité de la structure associative. Il existe donc un lien fort entre valeur créée pour les filières et stabilité du Collectif.

Quentin Gibert

”



Objectifs opérationnels	Indicateur de performance	Résultat 2025	Justification de l'objectif
Fédérer autour d'une même vision du progrès agricole et du développement de l'agriculture française	Nombre d'adhérents dans le Collectif	27	L'indicateur du nombre d'adhérents dans le Collectif Nouveaux Champs est particulièrement pertinent pour plusieurs raisons : 1. Un nombre élevé d'adhérents renforce la représentativité du Collectif, ce qui lui confère une plus grande crédibilité auprès des parties prenantes, qu'il s'agisse des consommateurs, des distributeurs ou des institutions. Cela montre que de nombreux producteurs partagent et soutiennent les mêmes valeurs et objectifs en matière d'agriculture durable. 2. La diversité des adhérents, en termes de types de cultures, de régions et de pratiques agricoles, permet d'enrichir les échanges et de mutualiser les bonnes pratiques. Cela favorise l'innovation et l'adoption de techniques plus durables et résilientes, adaptées à différents contextes agricoles. 3. Un collectif avec un grand nombre d'adhérents dispose d'une force collective plus importante. Il peut ainsi mieux défendre les intérêts des producteurs engagés dans les deux démarches du Collectif et influencer les parties prenantes. 4. Un collectif avec un grand nombre d'adhérents bénéficie d'une meilleure visibilité et notoriété. Cela facilite la communication et la sensibilisation auprès du grand public, des consommateurs et des partenaires potentiels, renforçant ainsi l'impact des actions du Collectif.
	Ancienneté moyenne des entreprises du Collectif	5,6	Nous considérons que l'ancienneté des adhérents du Collectif Nouveaux Champs est essentielle pour fédérer autour d'une même vision du progrès agricole, en apportant une continuité dans les efforts, en guidant les nouveaux membres et en garantissant la cohésion du groupe. Cela permet de maintenir une agriculture responsable et de répondre aux enjeux écologiques et économiques de manière cohérente et efficace.
	Taux de réengagement annuel des adhérents	82%	Le taux de réengagement des adhérents constitue un indicateur clé de la satisfaction et de l'adhésion aux démarches du Collectif. Un taux élevé traduit la pertinence des actions menées, la valeur perçue par les adhérents et leur volonté de s'inscrire dans la durée. Il reflète également la solidité du modèle proposé et la capacité du Collectif à fédérer durablement autour d'objectifs communs.
	Surfaces engagées dans une de nos démarches	4 100 ha	Les surfaces engagées permettent de mesurer concrètement l'ampleur du déploiement des démarches du Collectif sur le territoire. Cet indicateur traduit l'impact réel des pratiques agricoles mises en œuvre et leur contribution aux enjeux environnementaux. Plus les surfaces engagées sont importantes, plus les effets positifs en matière de réduction des intrants, de préservation de la biodiversité et de durabilité des systèmes agricoles sont significatifs.
	Taux de participation aux événements organisés par le Collectif Nouveaux Champs	59%	Le taux de participation aux événements reflète le niveau d'engagement et de mobilisation des adhérents dans la vie du Collectif. Ces temps d'échange sont essentiels pour partager les avancées, diffuser les bonnes pratiques et renforcer la cohésion entre les membres. Une participation active favorise la dynamique collective et contribue à l'appropriation des enjeux portés par le Collectif.
	Nombre de réponses déposées à des appels à projets pour financer et développer des projets collectifs	3	Le nombre de réponses à des appels à projets illustre la capacité du Collectif à se structurer, à innover et à mobiliser des financements pour accompagner la transition agricole. Cet indicateur traduit également une démarche proactive visant à développer des projets collectifs ambitieux, à expérimenter de nouvelles solutions et à renforcer l'impact des actions menées sur le terrain.
Défendre la mise en marché de produits Origine France	Nombre de filières végétales engagées dans le Collectif	25 filières	Un nombre élevé de filières végétales engagées permet de produire un nombre de références en magasin élevé et donc d'être présent dans plusieurs rayons en magasin. L'indicateur du nombre de filières végétales et de références engagées dans le Collectif Nouveaux Champs est un reflet de la capacité du Collectif à contribuer à la souveraineté alimentaire française
	Nombre de références qui portent un label du Collectif Nouveaux Champs	94	
	Nombre de rayons différents dans lesquels nos références sont présentes par rapport au nombre de rayons alimentaires dans le magasin	6 rayons sur 12	Le fait d'être présent dans plusieurs rayons augmente la crédibilité de la démarche et augmente le nombre de points de visibilité de nos labels pour le consommateur.
	Delta de prix entre le prix vendu en conventionnel et le prix vendu avec un des labels du Collectif Nouveaux Champs	17%	La valorisation de notre offre Zéro Résidu de Pesticides/biodiversité est essentielle pour assurer la pérennité des exploitations des producteurs qui s'engagent dans la démarche et mobiliser/motiver d'autres acteurs à s'engager. La prise de risque et l'expertise ont un coût qui doit se retrouver sur le marché. Préserver la valorisation de l'offre des producteurs engagés est un combat du quotidien sur lequel nous sommes mobilisés.
	Nombre d'enseignes valorisant une de nos démarches / nombre d'enseignes nationales existantes	20 clients	Une clientèle diversifiée permet de réduire la dépendance à un seul type de client ou de marché. Cela renforce la résilience économique du Collectif en répartissant les risques et en assurant une stabilité financière même en cas de fluctuations dans un segment particulier. Cela permet également de diffuser plus largement les labels du Collectif, renforçant ainsi leur impact et leur crédibilité auprès du grand public.

5.3 OBJECTIF 3 : Renforcer le lien avec les consommateurs

Le Collectif Nouveaux Champs a pour ambition de rétablir une relation de confiance entre les producteurs et les consommateurs en garantissant une transparence accrue sur les pratiques agricoles et en valorisant les efforts réalisés pour une consommation plus durable et engagée.

En 2025, le suivi de l'objectif relatif au renforcement du lien entre producteurs et consommateurs a été structuré à travers l'intégration de deux nouveaux indicateurs, traduisant une volonté d'ancrer davantage cet axe dans des actions concrètes et mesurables et en cherchant à mieux objectiver un objectif historiquement plus difficile à quantifier.

Un premier indicateur permet désormais de suivre le développement de la visibilité du Collectif et de ses démarches auprès du grand public, à travers le nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube). Cet indicateur vise à mesurer la capacité du Collectif à toucher un public élargi et à construire une communauté engagée autour de ses valeurs et de ses engagements.

Un second indicateur porte sur la production et la diffusion de contenus valorisant les producteurs et leurs pratiques, via le nombre de contenus publiés sur les réseaux sociaux grand public. Il permet d'évaluer la régularité et la qualité de l'effort de communication engagé pour rendre visibles les démarches du Collectif et incarner concrètement ses engagements auprès des consommateurs.

Ces deux indicateurs viennent ainsi structurer un premier niveau de pilotage de cet objectif, en se concentrant sur les leviers de visibilité et de communication. Ils traduisent une volonté de mieux connecter le Collectif aux consommateurs, en rendant plus lisibles ses actions et en valorisant les producteurs engagés. Néanmoins, ces indicateurs restent aujourd'hui centrés sur des mesures d'activité et de portée, et appellent à être complétés à terme par des indicateurs permettant d'évaluer plus directement l'impact sur les comportements d'achat et l'engagement des consommateurs. Le renforcement de cet objectif constitue ainsi un axe stratégique prioritaire pour les années à venir.



Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance	Résultat 2025	Justification de l'objectif
Favoriser le lien de proximité entre les producteurs et les consommateurs autour du "Mieux produire pour mieux manger"	Taux de notoriété du label "Zéro Résidu de Pesticides"	65%	Un taux de notoriété élevé signifie que le label ZRP est bien connu et reconnu par les consommateurs. Un label bien connu influence positivement les comportements d'achat des consommateurs mais aussi les choix des enseignes.
	Taux de confiance accordée par les consommateurs sur le label "Zéro Résidu de Pesticides"	74%	Le taux de confiance permet de valider le fait que notre label ZRP répond à un besoin et une attente consommateur
	Estimation du nombre de contacts touchés par nos actions presse sur l'année	409 M	La portée des actions presse permet de mesurer la visibilité du Collectif auprès du grand public et des parties prenantes. Cet indicateur reflète la capacité à diffuser largement les messages portés par le Collectif, à sensibiliser les consommateurs aux enjeux agricoles et à renforcer la notoriété des démarches. Une forte couverture médiatique contribue à crédibiliser les engagements du Collectif et à toucher des audiences variées au-delà de ses canaux propres.
	Nombre d'abonnés sur nos RS (Facebook, Instagram, LinkedIn, Youtube)	56.7 K sur Facebook et 22,5k sur Instagram	Un grand nombre d'abonnés permet d'augmenter la visibilité des messages et des initiatives du Collectif Nouveaux Champs. Plus il y a d'abonnés, plus les publications ont de chances d'être vues, partagées et commentées, ce qui amplifie la portée des actions de communication. Les réseaux sociaux offrent une plateforme interactive où les consommateurs peuvent poser des questions, donner leur avis. Cela crée un lien entre les producteurs et les consommateurs.
	Nombre de contenus valorisant les producteurs et nos démarches publiés par le CNC sur les réseaux sociaux grand public (META)	62 sur Instagram 52 sur Facebook	Le volume de contenus publiés est un indicateur clé de l'effort de communication et de valorisation des producteurs. Ces contenus permettent de rendre visibles les pratiques agricoles, d'expliquer les démarches et de créer un lien direct avec les consommateurs. Une production régulière de contenus contribue à nourrir l'engagement des communautés, à incarner les messages du Collectif et à renforcer la compréhension des enjeux liés au "mieux produire pour mieux manger".
Associer le consommateur à notre mission	Estimation du nombre de personnes directement touchées lors de nos événements	200 000	La partie événementielle est un moyen pour le Collectif Nouveaux Champs de créer des points de contacts directs avec les consommateurs. Cela alimente directement le besoin de recréer un lien conso-terre. Lors de nos événements nous arrivons à faire dialoguer des producteurs avec le grand public.



86%
des français sont préoccupés
par la biodiversité^a



**Le Ministère de l'Agriculture
renforce les règles sur les
produits importés**

**QUATRE ACTIONS
CONCRÈTES**
POUR PRÉSERVER
ET RESTAURER LA BIODIVERSITÉ



**En 2026,
rappelons que
nos aliments ont
une histoire, et
qu'elle commence
dans nos fermes.**

**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**
Association à mission

**vous souhaitez
de bonnes
fêtes**



À écouter ce mois-ci

COPIE
Sébastien COPIE, la
plénitude en agriculture



**La biodiversité n'est pas en elle-
même la trame invisible
qui soutient la vie.**
Chaque espèce qui disparaît
altère l'écosystème tout entier.
Restaurer des sols sains et biologiques,
sauver l'agriculture, protéger les sols et les
pollinisateurs... sont des actes fondamentaux
de développement durable.
C'est pour toutes ces raisons que nous avons
développé une démarche pour
"préserver et restaurer la biodiversité"
au sein du Collectif Nouveaux Champs.
Inscrirez-vous dès maintenant à nos ateliers et nos
séances.



**La démarche
Biodiversité
se limite-t-elle
à un simple
cahier des charges ?**



À écouter ce mois-ci
Née de l'écologie, par l'écologie renouvelée

**LES PETITES
HISTOIRES**
de la Cité de la
Cité de la Cité



Reco pour la rentrée :
transformer
notre agriculture



On recommande !
Comment changer de
mentalité agricole ?
Le Monde



**14 indicateurs mesurables
pour préserver la biodiversité**
In a destination

**zéro
résidu de
pesticides**

**issu d'une
ferme engagée
pour la biodiversité**

**des démarches du
COLLECTIF
NOUVEAUX**



• Réseaux sociaux

L'année 2025 confirme l'importance stratégique des réseaux sociaux dans le développement du lien entre le Collectif Nouveaux Champs et les consommateurs. L'activité digitale s'est poursuivie avec une production régulière de contenus valorisant les producteurs, leurs pratiques et les démarches du Collectif.

Sur Facebook, la plateforme continue de jouer un rôle central en termes de visibilité, avec un volume important de vues atteignant près de 5 millions sur l'année et une forte progression des interactions avec les contenus (+118%), témoignant de l'intérêt suscité auprès des audiences.

Sur Instagram, la dynamique reste positive avec plus de 1,4 million de vues et une hausse significative des interactions (+100%), confirmant l'intérêt du format pour valoriser les contenus pédagogiques et incarnés. La combinaison entre contenus organiques et sponsorisés permet d'élargir la portée, même si la dépendance aux campagnes sponsorisées reste un point de vigilance.

Ces résultats traduisent une stratégie de communication structurée et en progression, tout en soulignant la nécessité de poursuivre les efforts d'optimisation des formats, des canaux et de la régularité de publication pour renforcer l'impact et la lisibilité des messages.

• Événementiel

L'année 2025 a été marquée par une nouvelle participation au Salon International de l'Agriculture, qui a confirmé son rôle central dans la stratégie de visibilité du Collectif. Avec plus de 600 000 visiteurs sur l'édition 2025, cet événement constitue un moment privilégié de rencontre entre le monde agricole et les citoyens.

La présence du Collectif a permis de poursuivre le travail de pédagogie engagé, en expliquant concrètement les démarches portées, en valorisant les producteurs et en favorisant les échanges directs avec les consommateurs. Ces interactions constituent un levier essentiel pour mieux comprendre les attentes du grand public, renforcer la confiance et contribuer à rendre plus lisible l'engagement du Collectif.

• Évolution des attentes des consommateurs

En 2025, les attentes des consommateurs en matière d'alimentation confirment une évolution profonde vers une consommation plus engagée, mais structurée autour de priorités très concrètes.

La santé s'impose comme le premier moteur de choix. Pour 28 % des consommateurs, elle constitue la motivation principale dans l'achat de produits durables, et plus de la moitié des Français (53 %) se déclarent engagés dans une démarche de « bien manger ». Cette attente se traduit par une recherche accrue de produits perçus comme plus sains, notamment sans substances nocives ou chimiques.

Parallèlement, l'intérêt pour les labels reste très fort et constitue un repère clé dans la décision d'achat. 90 % des consommateurs envisagent de maintenir ou reprendre leurs achats de fruits et légumes porteurs de labels ou d'une origine France/locale. Les labels continuent de jouer un rôle central de réassurance, en apportant des garanties sur la qualité, l'origine et les pratiques de production.



Cette confiance se confirme dans les résultats : les labels liés à l'absence de résidus de pesticides figurent parmi ceux qui inspirent le plus confiance aux consommateurs, et bénéficient d'une forte crédibilité. De manière plus globale, les labels restent un élément structurant dans un environnement où les consommateurs cherchent des repères simples et fiables.

En parallèle, les attentes en matière de transparence progressent fortement. Près d'un consommateur sur deux (47 %) déclare porter une attention particulière aux informations présentes sur les emballages (composition, labels, Nutri-Score, origine), traduisant un besoin croissant de compréhension et de lisibilité. Cette tendance s'accompagne d'une sensibilité accrue aux informations disponibles directement sur les produits.

Enfin, la notoriété des labels devient un enjeu clé : 63 % des Français déclarent connaître le label du Collectif Nouveaux Champs, confirmant une présence significative dans l'esprit des consommateurs. Cette reconnaissance constitue un levier important pour renforcer la confiance et favoriser le passage à l'acte d'achat.

Au global, l'année 2025 confirme une évolution vers un consommateur plus informé, plus exigeant et plus engagé, mais qui attend avant tout des preuves simples, lisibles et directement utiles à ses choix.

L'avis du comité de mission



“ *Les indicateurs liés à la communication et à la relation consommateur permettent aujourd'hui de suivre une dynamique de visibilité et d'engagement, notamment à travers les réseaux sociaux et les actions de communication.*

Cependant, ces indicateurs restent encore partiels au regard de l'ambition portée. Ils mesurent la diffusion des messages, mais encore insuffisamment leur impact réel sur la compréhension, la confiance et le passage à l'acte d'achat.

C'est à cette condition que la connexion conso-terre pourra pleinement devenir un levier stratégique au service de la mission. ”

Jérôme Jausseran





Séminaire du Collectif Nouveaux Champs, Paris, Novembre 2025



6. Nos ambitions pour 2026

L'année 2026 s'inscrit dans la continuité des travaux engagés depuis la mise en place de la mission, après une phase de structuration du modèle et de consolidation des démarches, les enjeux pour 2026 portent désormais sur :

- Le renforcement du lien entre producteurs et consommateurs et faire de l'acte d'achat un acte engagé,
- Et la poursuite de la professionnalisation de la gouvernance de mission.

6.1 Faire de l'acte d'achat un acte engagé

En 2026, le Collectif Nouveaux Champs souhaite franchir une étape clé en travaillant à transformer l'acte d'achat en un véritable levier d'engagement citoyen.

Les travaux menés en 2025 ont mis en évidence un décalage persistant entre les intentions des consommateurs et leurs comportements d'achat : si les attentes en matière de produits durables, locaux et éthiques sont fortes, la compréhension des démarches techniques reste limitée. Il apparaît ainsi nécessaire de simplifier le discours et de rendre les engagements plus visibles et plus accessibles.

Dans ce contexte, le Collectif engage un travail structurant autour d'une promesse consommateur visant à :

- Renforcer le lien direct entre producteurs et consommateurs,
- Soutenir les producteurs français,
- Consolider la souveraineté alimentaire française
- Et favoriser l'adhésion du plus grand nombre et de toutes nos parties prenantes.

L'ambition est de faire émerger un nouveau « geste » d'achat, dans lequel le consommateur devient acteur, en soutenant directement des pratiques agricoles engagées. Cette démarche devra répondre à plusieurs exigences : être compréhensible, mobilisatrice, crédible, et accessible économiquement, notamment en évitant de générer un surcoût direct pour les producteurs.

Ce travail s'inscrit également dans une réflexion plus large autour du consentement à payer et de la valorisation économique des démarches, avec pour objectif de renforcer à la fois l'impact et la pérennité du modèle.



6.2 Renforcer et ouvrir le Comité de Mission

En 2026, le Collectif Nouveaux Champs poursuit la structuration de sa gouvernance de mission, avec une volonté affirmée de renforcer le rôle stratégique du Comité de mission et d'enrichir la diversité des points de vue.

Après une première phase de mise en place et de formalisation du fonctionnement, l'enjeu est désormais d'ouvrir le Comité à des parties prenantes externes, afin de renforcer la légitimité, la crédibilité et la qualité du regard porté sur la mission.

Dans cette perspective, le Collectif envisage notamment :

- l'intégration d'acteurs externes, en particulier issus du monde scientifique et des consommateurs,
- la désignation d'un président de Comité de mission,
- et le renforcement du rôle de challenge et de regard critique dans les travaux du Comité.

L'intégration de la voix des consommateurs constitue un axe prioritaire, en cohérence avec le renforcement de l'objectif « lien conso-terre ». Cette ouverture pourrait notamment se traduire par l'intégration d'une association de consommateurs, permettant d'apporter un regard complémentaire sur les attentes sociétales et de nourrir les réflexions du Collectif .

Au-delà de la gouvernance, cette évolution vise à inscrire davantage la mission dans un dialogue ouvert avec ses parties prenantes, en favorisant la co-construction et la prise en compte des attentes externes.



Les lauréats des Trophées du Collectif Nouveaux Champs, Paris, Février 2025



7. Conclusion

L'année 2025 confirme que la mission du Collectif Nouveaux Champs est non seulement pertinente, mais nécessaire.

Dans un contexte agricole sous tension, à la croisée d'enjeux climatiques, économiques et sociétaux, une conviction s'impose : l'agriculture française ne pourra relever ces défis qu'en réconciliant performance, responsabilité et sens. Les modèles évoluent, les attentes s'intensifient, et le rôle stratégique de l'agriculture dans notre société n'a jamais été aussi central.

Face à ces mutations, le Collectif Nouveaux Champs trace un chemin singulier. Un chemin exigeant, fondé sur des engagements concrets, des preuves tangibles et une dynamique collective forte. Un chemin qui démontre qu'il est possible de produire autrement, tout en créant de la valeur et en répondant aux attentes des consommateurs.

Mais ce chemin reste une construction collective. Car au-delà des pratiques agricoles, c'est bien une vision globale qui est en jeu : celle d'une agriculture qui nourrit, qui protège et qui rassemble. Une agriculture qui ne peut exister sans ses producteurs, mais qui ne peut non plus avancer sans ses consommateurs.

C'est là tout l'enjeu des prochaines années : transformer l'acte d'achat en un acte conscient, éclairé, engagé. Redonner du sens à l'alimentation. Réconcilier le consommateur avec celui qui produit.

Le Collectif Nouveaux Champs n'est pas une fin en soi. Il est un levier. Une dynamique. Une contribution, à son échelle, à une transformation plus large de notre modèle agricole et alimentaire. Plus que jamais, l'ambition est claire : faire de l'agriculture un choix de société, et de l'alimentation un acte d'engagement.



Avis de l'organisme tiers indépendant relatif à la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Association Collectif Nouveaux champs
Chemin de Cazeau
47000 Marmande

Aux sociétaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la mission telles que présentées dans les rapports du comité de mission et relatives à la période du 29/05/2024 au 31/12/2025.

Contexte

L'association Collectif Nouveaux champs a défini une mission conformément aux dispositions légales de la qualité de société, mutuelle ou union à mission introduite par la loi PACTE. Elle a ainsi modifié ses statuts en mai 2024 et constitué un comité de mission.

L'entité a pour raison d'être :

L'Association se donne pour mission prioritaire la protection de la santé commune, humaine et environnementale. Elle promeut le « mieux produire pour mieux manger » afin d'assurer la souveraineté alimentaire de la France et redonner au « paysan » la place qu'il mérite au sein de la société. L'Association se place au service du vivant et du territoire. C'est pourquoi, elle se veut actrice volontaire de la transformation agricole de la France sur le long terme.

Et pour objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts :

- Préserver la santé commune, humaine et environnementale : l'Association promeut la réduction de l'utilisation des pesticides, la préservation de la biodiversité et l'accompagnement du progrès agricole pour une production durable et robuste.
- Assurer la pérennité des exploitations et contribuer à la souveraineté alimentaire de la France : l'Association garantit des produits « Origine France », la valorisation du

Référence de l'avis : AM-NOUV-2025-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000C · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr

Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

Producteur à travers les produits vendus et le déploiement de cette démarche responsable aux plus grands nombres d'exploitations agricoles.

- Travailler à une nouvelle connexion « conso-terre », pour renforcer les liens avec les consommateurs : l'Association mène des actions de communication afin de faire connaître ses démarches aux consommateurs et de les associer dans cette démarche responsable

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le lien entre la raison d'être inscrite dans ses statuts et l'activité de l'association ;
- le lien entre les objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts et l'activité de l'association ;
- le suivi de l'exécution de la mission par le comité de mission ;
- les conclusions favorables du comité de mission sur la pertinence des objectifs ;
- la possibilité de vérifier l'exécution des objectifs ;
- le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social et environnemental inscrit dans ses statuts ;
- le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis à la fin de la période couverte par la vérification, pour chaque objectif social et environnemental inscrit dans ses statuts à l'exception des objectifs opérationnels « Préserver et protéger les sols » et « Accompagner le progrès agricole pour une production durable et robuste » de l'objectif statutaire « Préserver la santé commune, humaine et environnementale : l'Association promeut la réduction de l'utilisation des pesticides, la préservation de la biodiversité et l'accompagnement du progrès agricole pour une production durable et robuste » qui n'ont pas pu être atteints en raison de circonstances extérieures à l'entité.

Par conséquent, l'association Nouveaux champs respecte les objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donnée pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

- Le comité de mission est majoritairement composé de salariés de l'association et d'adhérents engagés.
- Le référentiel de collecte des indicateurs n'a pas été défini par l'entité, notamment dans le cadre de la remontée d'informations de la part des adhérents.
- L'indicateur « estimation du nombre de personnes directement touchées lors de nos événements » est issu d'une estimation qui pourrait être affinée.
- La mission de l'association Collectif Nouveaux Champs structure pleinement le fonctionnement de l'association.

Référence de l'avis : AM-NOUV-2025-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000C · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr

Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

Préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans le (les) rapport(s) du comité de mission.

Limites inhérentes à la préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement...

Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité :

- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport ;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de l'entité ;
- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir son (ses) rapport(s) en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmises par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre

Référence de l'avis : AM-NOUV-2025-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000C · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr

Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

indépendance.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires et des règles déontologiques applicables.

Dispositions réglementaires et textes applicables

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués dans l'esprit des dispositions des articles L.210-10 à L.210-12, A. 210-1 et A. 210-2 du code de commerce et de notre processus de vérification¹. Nous soulignons que cette vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux intervient dans le cadre d'une démarche volontaire de l'entité car elle n'a pas l'obligation légale de s'y soumettre.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 2 personnes, et se sont déroulés de juillet 2025 à février 2026 sur une durée totale d'intervention de 6 semaines.

Nous avons notamment mené 8 entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, la direction, des membres du comité de mission, des parties prenantes internes et externes et réalisé une visite sur site.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la mission.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

¹ Notre processus de vérification comprend les étapes suivantes :

1. Réunion de lancement et planification, prise de connaissance
2. Exécution de la vérification : vérification de la cohérence de la mission
3. Exécution de la vérification : analyse du rôle du comité de mission
4. Exécution de la vérification : vérification de l'exécution de la mission (moyens et résultats)
5. Revue des travaux par le signataire, non-impliqué dans l'exécution de la vérification, et décision
6. Avis motivé et restitution de nos travaux

Référence de l'avis : AM-NOUV-2025-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000C · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr

Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux nous l'avons appréciée au regard d'une part, de son activité et d'autre part, des objectifs opérationnels qu'elles a retenus :

1. Lien entre la raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux retenus avec l'activité de l'entité
 - Nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité.
 - Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
 - les informations disponibles dans l'entité (par exemple, procès-verbaux des réunions du conseil, échanges avec le comité social et économique, comptes rendus ou support des réunions avec des parties prenantes internes ou externes, analyses des risques) ;
 - la feuille de route de la mission (ou le modèle de mission) et le(s) dernier(s) rapport(s) du comité de mission établi(s) depuis la dernière vérification ;
 - le cas échéant, ses autres publications.
 - Nous avons apprécié si la raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux retenus :
 - sont explicites et permettent à un lecteur qui ne connaît pas l'entreprise d'identifier son activité ;
 - permettent de comprendre la contribution de l'entité à la société et si l'entité est en capacité de maîtriser et d'agir sur ses enjeux sociaux et environnementaux ;
 - sont alignés avec le modèle d'affaires de l'entité ; nous avons vérifié notamment que le chiffre d'affaires de l'entité n'est pas déconnecté de sa raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux retenus et que l'évolution du chiffre d'affaires n'est pas potentiellement sans rapport avec sa raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux retenus voire partiellement contradictoire ;
 - sont exprimés avec des termes précis en lien avec l'activité de l'entreprise et non avec des termes génériques.
2. Cohérence et articulation de la raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux au regard des objectifs opérationnels retenus
 - Nous avons apprécié si :
 - les objectifs statutaires sont cohérents avec la raison d'être, s'ils constituent des leviers pour l'accomplir ou des engagements sur la façon de l'accomplir ;
 - les objectifs opérationnels contribuent à l'atteinte de l'objectif statutaire (ou au respect de l'engagement correspondant) et s'ils sont indispensables pour l'atteindre ;
 - l'atteinte des objectifs opérationnels apportera une preuve convaincante de l'atteinte de l'objectif statutaire ou du respect de l'engagement correspondant ;
 - les objectifs opérationnels sont vérifiables et si les mesures retenues sont cohérentes avec eux.
 - Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité, la cohérence entre :
 - les informations collectées ;
 - la raison d'être et

Référence de l'avis : AM-NOUV-2025-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000C · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr

Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

- les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous avons vérifié l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesures de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification, nous avons apprécié si l'entité a mobilisé les moyens adéquats au regard de ses ressources et du plan d'action défini et si les objectifs opérationnels sont cohérents avec les valeurs attendues des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- Prise de connaissance :
 - nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que le(s) rapport(s) du comité de mission ;
 - nous avons échangé avec le comité de mission sur son appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux et, le cas échéant, avec les parties prenantes pour les objectifs qui les concernent. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans le(s) rapport(s) du comité de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- Moyens mobilisés :
 - par entretien avec l'organe de direction de l'entité, nous avons apprécié les moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
 - nous avons apprécié, au regard de l'évolution des affaires sur la période, l'adéquation de ces moyens et de ceux visant spécifiquement au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires ;
- Sincérité des indicateurs de performance :
 - nous avons vérifié la présence dans le(s) rapport(s) du comité de mission d'indicateurs de performance cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer leur positionnement sur les trajectoires définies ;
 - nous avons apprécié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :
 - apprécié le caractère approprié du Référentiel de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
 - vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la mission ;
 - pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
 - mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés s'il y a lieu par des vérifications sur site et au siège de l'entité et couvrent 100% des données utilisées pour le calcul des indicateurs ;
 - apprécié la cohérence d'ensemble du ou des rapports du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la mission.

Référence de l'avis : AM-NOUV-2025-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000C · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr

Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

- dans le cas où un ou des objectifs sociaux et environnementaux ne sont pas atteints, nous avons pris connaissance des raisons le justifiant, présentées dans le rapport du comité de mission. Au regard du contexte de l'entité, nous avons apprécié si ces raisons sont liées à des circonstances exceptionnelles, extérieures à l'entité, ne pouvant pas être anticipées au moment où les objectifs opérationnels ont été définis.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée² sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Clamart, le : 05/05/2026

L'Organisme Tiers Indépendant, Aupeam
Marie Sabadie-Benoit, directrice associée

² L'assurance modérée est le niveau d'assurance requis pour la vérification des objectifs sociaux et environnementaux des sociétés à mission

Référence de l'avis : AM-NOUV-2025-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000C · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr

Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



Collectif Nouveaux Champs



collectif_nouveaux_champs



Collectif Nouveaux Champs



Collectif Nouveaux Champs

Plus d'infos sur

www.nouveaux-champs.fr

CONTACT

Julie Sabourin, Manager de mission

j.sabourin@nouveaux-champs.fr - +33(0)7 84 22 60 21

Collectif Nouveaux Champs

Chemin de Cazeaux

47 213 MARMANDE Cedex